



Université  
de Lomé

*Centre d'Excellence Régional  
sur les Villes Durables en Afrique*  
(CERViDA-DOUNEDON)



# RAPPORT D'AUDIT INTERNE

## Période : 01 juillet – 31 décembre 2024

Version définitive

Février 2025

## Table des matières

SIGLES .....	3
LETTRE DE TRANSMISSION .....	4
1. INTRODUCTION .....	5
1. OBJECTIFS DE LA MISSION.....	6
2. ETENDU DE NOS TRAVAUX .....	6
3. FAITS MARQUANT DE L'EXERCICE .....	6
4. DEROULEMENT DE LA MISSION.....	6
4.1. Travaux de fin d'exercice.....	6
4.2. RLD 6.1: Rapports financiers réguliers.....	7
4.3. RLD 6.2: Contrôle institutionnel de la gestion financière.....	7
4.4. RLD 6.3 Transparence en ligne des dépenses du CEA.....	7
4.5. Rapprochement des relevés bancaires de 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024 aux livres banques de la même période issus de la comptabilité de CERViDA. ....	7
4.6. Contrôle de cohérence des mouvements débiteurs de la Banque avec les mouvements du compte de charges sur la période allant du 1 <sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024 aux livres banques de la même période issus de la comptabilité de CERViDA. ....	8
4.7. Suivi de la mise en œuvre des recommandations antérieures.....	9
2. CONCLUSION .....	12

## SIGLES

<b>CERViDA</b>	:	Centre d'Excellence Régional sur les Villes Durables en Afrique
<b>ILD</b>	:	Indicateur Lié aux Décaissements
<b>UL</b>	:	Université de Lomé
<b>RLD</b>	:	Résultat Lié aux Décaissements



## **LETTRE DE TRANSMISSION**

**Lomé, le 14 février 2025**

**Monsieur le Président du Comité  
d'audit du CERVIDA  
Lomé - Togo**

**Objet** : Transmission de rapport de contrôle.

Monsieur le Président,

Nous vous transmettons par la présente, notre rapport de contrôle au titre de nos travaux comptant pour la période allant du 01 juillet – 31 décembre 2024.

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, nos cordiales salutations.



**Gbétondji Michel GNIMASSOUN**  
Personne Ressource en Audit Interne

## 1. INTRODUCTION

Dans le cadre des Centres d'Excellence d'Afrique (CEA) initiés par la Banque mondiale pour combler les besoins de compétences et de connaissances en sciences et technologies en Afrique de l'Ouest et du Centre, le Gouvernement du Togo a obtenu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA Crédit 6512-TG / IDA DON D5360), un financement sous forme de prêt de **six millions quatre cent soixante-six mille deux cent soixante-six millions (6 466 266) de Dollars US** soit environ **trois milliards deux cent trente-trois millions cent trente-trois mille (3 233 133 000 ) de Francs CFA** pour la mise en œuvre du Centre d'Excellence Régional sur les Villes Durables en Afrique (CERViDA) de l'Université de Lomé. Le décaissement de ce financement est lié à la réalisation des indicateurs.

Les bénéficiaires sont les doctorants, les étudiants en master, les professionnels de la filière de l'électricité, les enseignants chercheurs et le secteur privé industriel.

Le Comité d'audit a pour mission de recommander, régulièrement, les audits internes et externes, d'examiner et valider les rapports d'audits et ; d'évaluer et de valider la mise en œuvre des recommandations formulées dans le cadre des missions d'audits. C'est conformément à ces missions du Comité que nous avons été mandaté pour conduire une mission d'audit interne au CERViDA. Nous avons procédé à l'évaluation du dispositif de contrôle interne, à l'appréciation de la mise en œuvre des missions d'audits antérieures et du respect des conditions restrictives prévue dans l'accord de financement et dans les documents du projet.

## **1. OBJECTIFS DE LA MISSION**

L'objectif de nos travaux a été de nous assurer de la production et de la cohérence des différents documents à soumettre pour satisfaire les indicateurs.

## **2. ETENDU DE NOS TRAVAUX**

Nos travaux couvrent la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2024 au 31 décembre 2024.

## **3. FAITS MARQUANT DE L'EXERCICE**

La tenue de la session du Comité d'Audit du 16 au 17 août 2024 à Kpalimé.

## **4. DEROULEMENT DE LA MISSION**

La mission s'est déroulée à la direction du CERVIDA dans le respect des normes éditées par l'IIA (Institute of Internal Auditors).

Ce travail nous a permis de nous assurer de ce qui suit :

### **4.1. Travaux de fin d'exercice**

- les travaux d'inventaire des immobilisations au 31 décembre 2024 se sont bien déroulés et sont assortis d'un procès – verbal.
- les rapprochements bancaires sont produits pour tous les comptes bancaires du centre.
- les états financiers servant de base pour la production du rapport intérimaire financier (RIF) du semestre sont élaborés.

#### **4.2. RLD 6.1: Rapports financiers réguliers**

Le rapport intérimaire financier (RIF) au 31 décembre 2024 est produit et publié sur le site internet du CERViDA <https://cervida-togo.org>

#### **4.3. RLD 6.2: Contrôle institutionnel de la gestion financière**

L'unité d'audit a diligenté sa mission d'audit pour le compte du second semestre 2024 et le rapport est disponible.

#### **4.4. RLD 6.3 Transparence en ligne des dépenses du CEA**

Le centre a publié tous les rapports sur le site <https://cervida-togo.org>.

#### ***Recommandation***

***Nous recommandons à la Direction Générale du CERViDA de publier les documents sur le site du Centre.***

**4.5. Rapprochement des relevés bancaires de 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024 aux livres banques de la même période issus de la comptabilité de CERViDA.**

Nous avons procédé à ce rapprochement afin de nous assurer de la cohérence des états de rapprochement élaborés par le Spécialiste en Gestion financière du CERViDA.

**Notre contrôle issu de ce rapprochement a été satisfaisant.**

---

**4.6. Contrôle de cohérence des mouvements débiteurs de la Banque avec les mouvements du compte de charges sur la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024 aux livres banques de la même période issus de la comptabilité de CERViDA.**

Pour nous assurer de la cohérence entre les retraits de la banque et des charges, nous avons procédé au rapprochement des mouvements débiteurs du relevé bancaire aux mouvements du compte de charges.

**Notre contrôle de cohérence a été satisfaisant.**

#### 4.7. Suivi de la mise en œuvre des recommandations antérieures

Les missions antérieures d'audit ont formulé 09 recommandations, 7 ont été mises en œuvre et 02 partiellement mise en œuvre.

N°	RECOMMANDATIONS	RESPONSABILITE DE MISE EN ŒUVRE	ETAT DE MISE EN ŒUVRE
<b>Point de mise en œuvre des recommandations antérieures faites par l'audit externe au titre de l'exercice 2021</b>			
1	Nous recommandons de prendre des dispositions pour la mise à disposition de Centre des locaux dédiés à l'unité de coordination crée les conditions	Directeur	En cours de réalisation
2	Nous recommandons de prendre des dispositions pour accorder une rémunération ou indemnité au personnel détaché de l'UL sur le centre en application des termes des notes les mettant à disposition du centre	Directeur	En cours
3	Nous recommandons de permettre au Centre de pourvoir des assistants par le biais de l'ANVT, de l'ANPE et ou de recourir aux stagiaires	Directeur	Réalisé
4	Nous recommandons que le centre prenne des dispositions pour disposer des outils de suivi évaluation pour la mise en œuvre d'un mécanisme et système de suivi-	Directeur	Réalisé

N°	RECOMMANDATIONS	RESPONSABILITE DE MISE EN ŒUVRE	ETAT DE MISE EN ŒUVRE
	évaluation les activités et que les activités de suivi-évaluation se réalisent systématiquement et soient matérialisées par des rapports d'activités.		
	<b>Point de mise en œuvre des recommandations faites par l'audit externe au titre de l'exercice 2022 sur les marchés publics</b>		
1	La mission recommande à l'Autorité d'approbation des marchés du CERVIDA-DOUNEDON de toujours veiller au respect du délai réglementaire de 10 jours pour l'approbation des marches	SPM	Réalisé
2	La mission recommande au projet de veiller que les membres de la commission de contrôle des marchés publics puissent donner leur avis dans un délai de 5 jours calendaires selon la réglementation en vigueur	PRMP	Réalisé
3	Nous recommandons au Projet de relancer les fournisseurs sur le respect des délais d'exécution des marches.	PRMP	Réalisé
<b>Point de mise en œuvre des recommandations faites par l'audit externe au titre de l'exercice 2023</b>			
	Nous recommandons au centre de prendre des dispositions pour actualiser le manuel de procédures par consultant conformément aux dispositions du nouveau référentiel comptable des organismes à but non lucratif.	SGF	Réalisé

N°	RECOMMANDATIONS	RESPONSABILITE DE MISE EN ŒUVRE	ETAT DE MISE EN ŒUVRE
	Nous recommandons au centre de prendre des dispositions pour que paramétrage du logiciel en 2024 soit conforme aux dispositions du SYCEBNL.	SGF	Réalisé

---

## **2. CONCLUSION**

Nous exprimons toute notre gratitude à la direction générale du CERViDA pour la disponibilité et la collaboration.